



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Manifestations culturelles 2013

DEL-2012-071

Numéro de la délibération : 2012/071

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 26/06/2012

Date de convocation du conseil : 20/06/2012

Date d'affichage de la convocation : 20/06/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Jean-Pierre LE ROCH par M. Henri LE DORZE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Paul JARNO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Gérard DERRIEN par Mme Christine LE STRAT.

Était absent : M. Claude LE BARON.

Manifestations culturelles 2013

Rapport de Christophe MARCHAND

Le Conseil Général du Morbihan, le Conseil Régional de Bretagne et la Direction Régionale des Affaires Culturelles demandent que les dossiers de subvention présentés dans le cadre de manifestations culturelles (Festival de musiques, exposition estivale, saison culturelle, festival « Les Gamineries », résidences d'artistes...) leur parviennent avant le 31 décembre 2012.

Afin de respecter ce calendrier et de garder la possibilité d'obtenir des subventions pour les animations qui seront examinées dans le cadre de la préparation budgétaire,

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire à solliciter des subventions pour ces différentes manifestations auprès du Conseil Général du Morbihan, du Conseil Régional de Bretagne, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de tous organismes compétents, et à signer toutes pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 juin 2012

**Le Premier Adjoint
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**Le Premier Adjoint
Henri LE DORZE**